



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 1^{er} décembre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (à partir du 7.3), M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 7.3), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON (à partir du 7.3), M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 5.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony POULIN

Secrétaire de séance : M. Alain LORIGUET

Procurations de vote :

Mandants : JP. MICHAUD (à partir du 7.3), A. POULIN

Mandataires : M. LOYAT (à partir du 7.3), F. PRESSE

Délibération n°2016/003450

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

**Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL) -
Demandes de subvention (< 10 000 €)**

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016 - 2020 « AP/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés »	Montant de l'AP : 4 546 800 € Montant du CP 2016 : 580 000 € Montant de l'opération : 62 860€

Résumé :

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et des orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Grand Besançon a pour ambition de soutenir les ménages modestes (propriétaires-occupants) et les propriétaires-bailleurs qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé afin d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement. Ce rapport fait état de 10 nouvelles demandes de subvention par des propriétaires-occupants pour un engagement prévisionnel de 62 860 €.

I. Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (AAPEL « propriétaires-occupants »)

Conditions d'éligibilité des demandes de subvention : gain de performance énergétique minimum de 25 % après travaux et atteinte de la classe D du diagnostic de performance énergétique (DPE).

Le montant de l'aide varie de 3 000 € (pour un gain de 25 % d'énergie) à 7 200 € (pour un gain d'énergie supérieur à 40 %).

Gain énergétique	Plafond HT subventionnable	Taux de subvention	Plafond de subvention
de 25 à 30%	12 000€	25%	3 000€
de 30 à 35%	14 000€	30%	4 200€
de 35 à 40%	16 000€	35%	5 600€
au-delà de 40%	18 000€	40%	7 200€
Primes forfaitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Si atteinte du niveau BBC-Rénovation (< 96 kWh/m²/an) • 1 500€ par logement • Si atteinte du niveau BBC-Neuf (< 60 kWh/m²/an) • 2 000€ par logement 		

➤ Travaux d'amélioration visant une rénovation énergétique basse consommation « BBC étapes » : 3 dossiers

Demandeur : **M. et Mme RATON Jean-Claude et Véronique**
28 rue de la Tuilerie, Hameau de la Piroulette, à TORPES
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. IBARRA FUENTEALBA Claudio et Mme MOUQUOD Lucie
22 place Marulaz à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe G initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

Mme BARBELENET Magalie et M. CHANUT Stéphane
2 chemin Neuf à BUSY
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 550 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique supérieure à 50 % : 3 dossiers

M. AYARI Habib
28 rue de Chaillot à BESANCON
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 985 €

Mme GRISOT Dominique
1 allée de la Paix à MONTFAUCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe B après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. et Mme RAMZI Khalid et Bouchara
2 route de Levier à BEURE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe E initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

➤ Travaux d'amélioration visant une amélioration énergétique comprise entre 25 et 50 % : 4 dossiers

Demandeurs : **Mme MAILLOT Bernadette**
20 rue des Acacias à THISE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 5 600 €

Mme THEVENON Marie-Jeanne
6 rue des Mas Brûlés à NOIRONTE
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 4 500 €

M. SAINT-VOIRIN Claude
13 rue du Cordier à MAMIROLLE
Propriétaire-occupant modeste
Classe F initiale / classe D après travaux
Subvention prévisionnelle* : 7 200 €

M. GAZZIERO Bruno
34 bis chemin des Planches à BESANCON
Propriétaire-occupant très modeste
Classe D initiale / classe C après travaux
Subvention prévisionnelle* : 3 225 €

Ces 10 nouvelles demandes de subvention correspondent à un montant total prévisionnel* de 62 860 €.



**Gain moyen de performance énergétique
pour ces 10 dossiers = 50 %
Montant des travaux générés : 241 107 €
Gain d'énergie
réalisé depuis l'entrée en vigueur de l'aide =
6,31 millions KWH/an**

Un tableau récapitulatif des demandes de subvention AAPEL occupant est joint en annexe.

** Montant de subvention prévisionnel à la date d'engagement du dossier. Le montant définitif de subvention sera ajusté pour chaque dossier après vérification des factures produites lors de la demande de paiement. Un écrêtement est par ailleurs appliqué à hauteur de 80 % ou de 100 % selon la réglementation en vigueur. Les participations liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à la réalisation des audits énergétiques seront versées directement à l'opérateur SOLiHA en qualité de mandataire, soit pour ce rapport 2 075 €.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les 10 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 62 860 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture du Doubs

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Reçu le 13 DEC. 2016



Contrôle de légalité

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BÂTI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (coût)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
PERFORMANCE BBC PAR ETAPES														
RATON Jean-Claude et Véronique ™	Soliha	Torpes	1966	Isolation des murs par l'extérieur + isolation plancher bas + isolation des combles + 2 fenêtres + VMC hygro B + ECS thermodynamique	41 498 €	150 €	225 €		7 200 €	7 200 €	13 692 €	50%	D	53%
BARBELENET Magalie et CHANUT Stéphane	Julienne Javel	Busy	1970	Isolation des murs par l'extérieur + isolation des combles + menuiseries + VMC hygro B	36 885 €	150 €	200 €		7 200 €	7 550 €	10 656 €	49%	D	41%
IBARRA FUENTEALBA Claudio et MOUQUOD Lucie	Soliha	Besançon	1900	Isolation des combles + isolation plafond cave + chaudière gaz à condensation + VMC hygro B	28 083 €	150 €	225 €		7 200 €	7 200 €	14 000 €	75%	C	82%
GAIN DE PERFORMANCE SUPERIEUR A 50%														
AYARI Habib	Soliha	Besançon	1958	Isolation des murs du RDC + Chaudière gaz à condensation + radiateurs	16 214 €		200 €		5 985 €	5 985 €	5 987 €	74%	D	54%
GRISOT Dominique ™	Soliha	Montfaucon	1999	Chaudière à granulés avec production d'eau chaude + VMC simple hygro-régable + poêle à bois	21 771 €		225 €		7 200 €	7 200 €	11 600 €	86%	B	58%
RAMZI Khalid et Bouchra ™	Soliha	Beure	1984	Poêle à granulés hydrolique + radiateurs + ballon thermodynamique sur air extrait (VMC) + menuiseries	21 427 €		225 €		7 200 €	7 200 €	11 600 €	88%	C	51%

DEMANDEUR	OPERATEUR AMO	COMMUNE	BATI	NATURE TRAVAUX	MONTANT TRAVAUX TTC	PARTICIPATION AUDIT / DPE*	PARTICIPATION AMO*	BONUS BBC	Subvention Travaux	SUBVENTION PREVISIONNELLE (total)	AUTRES AIDES PUBLIQUES	% AIDES PUBLIQUES SUR TRAVAUX TTC	CLASSE E+ APRES TRAVAUX	GAIN E+
GAIN DE PERFORMANCE COMPRIS ENTRE 25 ET 50%														
MAILLOT Bernadette TM	Solha	Thise	1975	Insert + VMC hygro B + remplacement des fenêtres de la cuisine et du salon + isolation des combles perdus	18 910 €		225 €		5 600 €	5 600 €	6 984 €	67%	D	37%
THEVENON Marie-Jeanne TM	Solha	Noironne	1800	Chaudière + VMC hygro B	11 935 €		225 €		4 500 €	4 500 €	7 287 €	99%	C	45%
SAINT-VOIRIN Claude	Solha	Mamirolle	1978	Création chauffage central (chaudière fioul à condensation) + menuiseries extérieures + porte d'entrée + isolation des combles +VMC hygro B	30 859 €		225 €		7 200 €	7 200 €	7 600 €	48%	D	49%
GAZZIERO Bruno TM	Julienne Javel	Besançon	1995	Chaudière gaz à condensation avec ECS + VMC hygro A + vannes thermostatiques	13 525 €		225 €		3 000 €	3 225 €	8 869 €	89%	C	28%